

une série d'angles, pour l'utilité des citoyens du Cap de la Madeleine, elle se rapproche quatre fois de la route nationale. Au village, elle contourne l'étang qui alimente le vieux moulin seigneurial, pour aller toucher l'embranchement du Pacifique Canadien et venir passer à deux minutes du Sanctuaire.

Dès groupes acclament les "petits chars" si longtemps attendus. Le passage est gratis. Jeunes et vieux sont de la fête, entr'autres le "père" Rochefort, vieillard de quatre-vingt-cinq ans, tout rajeuni par l'exhubérance de vie qui déborde de sa paroisse, hier encore si modeste et si paisible.

Au garage un goûter est servi par les Officiers de la Compagnie. Leur courtoisie est charmante ! Merci !

De retour au Sanctuaire, nous félicitons Notre-Dame du Cap des merveilleuses transformations de son coin de terre privilégié.

En moins d'une demi-heure, et pour la modique somme de 10 sous, les tramways nous transporteront à l'avenir, tous les vingt minutes, de 6 heures du matin à minuit, l'hiver comme l'été, des Trois-Rivières au Cap-de-la-Madeleine, et du Cap-de-la-Madeleine aux Trois-Rivières.

Cela dépasse les prévisions les plus optimistes.

Que les temps sont changés !

C'est le cas, plus que jamais, de dire que l'Oeuvre marche à l'électricité !

Vive le progrès ! Encore du progrès ! Toujours du progrès !

ARTHUR JOYAL, O. M. I.

DIRECTEUR.

CRIS DU COEUR

Avec une messe d'action de grâces, je vous adresse une ceinture que je portais depuis le 2 août 1915. Veuillez la déposer aux pieds de Notre-Dame du Cap qui m'a obtenu ma guérison le 24 septembre, à mon pèlerinage.—M. A. Garceau, des Chûtes Shawenegan.

Pour obtenir une grande faveur temporelle, j'avais promis à Notre-Dame du Cap une aumône de \$25.00 pour l'ornementation de son Sanctuaire. J'ai été exaucée au-delà de mon attente. Ci-inclus le montant convenu.—Dlle L. P., de Keene.